



VINCENT VIGNON, 2008

Une meule de foin dans le Maramures, région du nord de la Roumanie à la frontière avec l'Ukraine. Voir l'article de Bertrand Sicard, « Un peuple de Roumanie », *L'Ecologiste* n° 8, octobre 2002, p. 71-74.

## Le travail forcé, de la Roumanie à l'Espagne

**La libre circulation des personnes est un droit de l'homme fondamental. Mais il est compris dans un sens très particulier au sein de l'Union européenne. C'est ainsi une réalité très concrète de main d'œuvre corvéable à merci que décrit Silvia Pérez-Vitoria entre la Roumanie et l'Espagne.**

**D**u 18 au 25 février 2008, une délégation composée de membres de la Confédération paysanne (France) et du SOC (Syndicato de obreros del campo) d'Andalousie (Espagne) s'est rendue en Roumanie. Son objectif était double. D'une part il s'agissait de rencontrer les Roumains, mais surtout les Roumaines, qui migrent tous les ans pour aller travailler dans les champs de fraise de Huelva (Andalousie). D'autre part, la délégation souhaitait connaître la situation de l'agriculture en Roumanie afin de comprendre les raisons des départs. La Fédération de l'agriculture écologique roumaine qui les accueillait leur avait préparé un circuit dans des villages du Sud et en Moldavie roumaine. Les différentes réunions eurent lieu généralement dans les locaux de la municipalité sous l'œil intéressé des maires. Une conférence de presse et une rencontre avec les pouvoirs publics, les syndicats et les associations eurent lieu à Bucarest. Fait significatif, le ministère de l'Agriculture roumain ne s'est pas déplacé et la seule représentante d'un ministère chargé des Affaires

sociales a déclaré ne parler qu'en son nom. L'échange fut quelque peu étrange. En effet, les membres de la délégation ont fait un constat négatif des conditions faites à la main d'œuvre roumaine et des conséquences de la politique agricole commune sur l'agriculture européenne à ceux-là même qui auraient dû s'en préoccuper. Certains interlocuteurs découvraient une réalité qu'ils ignoraient, d'autres avouaient leur impuissance.

Au cours des rencontres dans les villages, la délégation voulait recueillir les témoignages des femmes qui étaient parties en Espagne : comment se faisait le recrutement, quel type de contrat était signé, quels étaient les salaires, quelles conditions de travail et plus généralement de vie avaient été les leurs. Les membres du SOC voulaient aussi leur donner des

*20 000 Roumaines  
vont chaque année  
en Andalousie  
travailler dans les  
champs de fraises*

## Les terres roumaines sont rachetées par de grands investisseurs européens

informations sur leurs droits et les moyens de contacter des syndicalistes sur place pour se défendre contre les abus des employeurs. La situation de ces travailleuses est en effet très dure.

On estime qu'environ 20 000 Roumaines partent chaque année travailler dans les champs de fraise à Huelva. La production de fraises (1) a commencé à se développer dans cette région d'Andalousie à partir des années soixante-dix, date de la découverte d'une importante nappe phréatique dans la zone. On a pratiqué la déforestation de grandes zones et cette culture qui était marginale est arrivée à occuper jusqu'à 11 000 hectares. Il s'agit en majorité de petites exploitations agricoles de moins de 5 hectares, largement dominées en amont et en aval par le complexe agro-alimentaire. Les plants proviennent de l'Université de Davis (Californie) qui reçoit chaque année sous forme de royalties 2,4 millions d'euros. Ce sont des firmes transnationales qui fournissent les intrants incompressibles et les prix sont déterminés par des circuits de distributions, liés au secteur de la grande distribution, hautement concentrés.

C'est donc sur la seule variable compressible, le coût de la main d'œuvre, que l'agriculteur peut tirer son revenu. Voilà un bel exemple d'un

modèle agricole où la survie se joue dans un face à face entre agriculteur et salarié, tandis que la valeur ajoutée échappe aux uns et aux autres. Au début la main d'œuvre était andalouse, puis à partir des années quatre-vingt-dix l'importante augmentation des surfaces cultivées et l'obligation de maintenir des bas salaires ont conduit à faire appel à de la main d'œuvre marocaine et africaine. En 1999-2000, la fraise entre en crise en raison de la saturation des marchés et les surfaces cultivées se réduisent à 7 500 ha. Les producteurs se tournent vers la Pologne et la Roumanie, avec une demande plus particulièrement tournée vers les femmes, considérées comme « plus habiles » et « plus soumises ». Les employeurs font des « contrats d'origine » qu'ils font signer aux migrants sélectionnés avant le départ pour un travail qui s'étend sur une durée déterminée, ce qui permet de s'assurer qu'ils ne resteront pas en Espagne. Sur le terrain, le SOC constate régulièrement les abus commis par les employeurs : non respect des conventions collectives, insuffisance du nombre de journées travaillées, non-paiement des heures supplémentaires, conditions de logement et d'hygiène souvent déplorables, harcèlement sexuel, difficultés pour s'organiser syndicalement, etc.

Des terres roumaines riches mais vides

En traversant le pays, la délégation a pu constater que les terres roumaines étaient riches et abondantes, beaucoup de panneaux indiquaient qu'elles étaient en vente. Il s'avère en effet que la décollectivisation qui a suivi la chute de Ceausescu n'a pas donné les moyens aux paysans roumains de pouvoir reprendre le travail : peu de moyens, terres dispersées, peu de marché. La concurrence européenne s'est immédiatement faite sentir et les produits alimentaires européens sont partout.

De plus de grands investisseurs, allemands, italiens, français ont entrepris d'acheter les meilleures terres. L'émigration est la porte de sortie surtout que les salaires locaux restent très bas. Les propos sur l'Europe des personnes

rencontrées étaient pour le moins désabusés : ils ne voyaient rien venir, ils se sentaient abandonnés. La plus grande difficulté a été pour les membres de la délégation de faire comprendre la réalité que vivent les petits paysans européens qui reçoivent peu de subventions et surtout la nécessité de s'organiser. Les années de « socialisme réel » ont profondément marqué les esprits. Il n'est pas question ici de parler de coopérative, de syndicat, ni même d'organisation. De ce point de vue là les Roumains ont un long parcours à faire. Mais le fait que des paysans, des ouvriers agricoles viennent leur parler de leur réalité et s'intéressent à leur situation a permis de créer des échanges et des liens qui devraient se poursuivre au-delà de ce voyage.

La démarche engagée par ces deux syndicats, tous deux membres de Via Campesina, témoigne de l'émergence de nouvelles solidarités dans le monde paysan. En effet, dans l'histoire du syndicalisme agricole, il y a eu traditionnellement une opposition entre paysans et ouvriers agricoles, et les syndicats de ces deux catégories de « travailleurs de la terre » n'avaient pas d'espace de collaboration. De ce point de vue, cette mission revêt un caractère novateur en matière de syndicalisme agricole. Les deux discours (paysans français, ouvriers agricoles andalous) étaient complémentaires et décrivaient les deux faces d'une même réalité, d'une même exploitation. Il s'agissait tout à la fois de réfléchir aux moyens qui permettraient aux paysans roumains de se maintenir sur leurs terres et dans les cas où ils n'auraient pas d'autre solution que le départ, de s'assurer qu'ils bénéficient de salaires corrects et de bonnes conditions de travail. Les représentants du SOC expliquaient qu'ils avaient eux aussi connu l'émigration et que c'est pour cela qu'ils sont particulièrement sensibles aux personnes qui arrivent dans leurs pays. Mais ils ont aussi expliqué que c'est en défendant les droits qu'on évite que les employeurs aillent chercher partout dans le monde une main d'œuvre de moins en moins chère. Pour les représentants de la Confédération paysanne, il s'agissait de revaloriser le métier de paysan dans un contexte où la Politique agricole commune (PAC) continue à tenter d'éliminer les plus petits.

Cette unité des deux approches fut résumée dans un raccourci saisissant par Nicolas Duntze de la Confédération paysanne : « Si la PAC continue comme cela, l'accès à la terre et au travail sera uniquement pour les plus riches qui iront acheter en Roumanie, en France, en Pologne, en Afrique, des grandes terres et qui feront travailler les petits paysans comme des esclaves dans leurs grandes entreprises. » Avec toutes les conséquences écologiques, alimentaires et sociales que l'on connaît.

C'est en créant des solidarités entre toutes les Europes et tous les « travailleurs de la terre » que l'on empêchera peut-être cette perspective de devenir réalité. ■

### Notes

(1) Sur cette question deux ouvrages collectifs écrits conjointement par des syndicalistes, des chercheurs et des juristes donnent des informations et des analyses. Il s'agit de *La fresa amarga*, Sevilla, Atrapasueños, 2004 et *Qué hace esa fresa en tu mesa*, Sevilla, Atrapasueños, 2006.

Silvia Pérez-Vitoria est économiste et sociologue. Elle a réalisé plusieurs documentaires sur les paysans de nombreux pays. Elle est également l'auteur de l'ouvrage *Les paysans sont de retour* (Actes Sud, 2005), diffusé en pages centrales de ce numéro.